

Code d'article 253.15**Description** BOÎTES "TRAITEUR" M**Catalogue** COT 71, HOS 193**Mise à jour** 02/08/2025 07:31:36**Spécifications du produit**

Unité de mesure CENT
Dimensions 35,9x25,2x8 CM
Matériel KRAFT
Couleur NATUREL
Grammage 375 G/M2
Poids net d'une unité (g) 112,00
Code Décision 97/129/CE PAP 21
Signage Triman et Info-Tri

**Codes**

Intrastat 48236990
ITF14 18420499253159
EAN13 8420499253152

Colisage

Paquet Unités / paquet 100
Dimensions paquet (cm) 53,00 x 61,00 x 15,50
Poids brut colis (kg) 12,44
Volume paquet (m³) 0,0501115
Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 100
Paquets /carton 1
Dimensions carton (cm) 53,00 x 61,00 x 15,50
Poids brut carton (kg) 12,44
Volume carton (m³) 0,0501115
Code Décision 97/129/CE

Palette Cartons / couche 8
Cartons / palette 20
Conditionnement (U base x couches) 8 x 2 + 4
Poids (kg) 272,80
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau

Recyclable



Biodégradable

**Certificats**

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. Les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

253.20 COUVERCLES POUR BOÎTES 253.15